



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1332

Approbation d'une convention de dépôt d'œuvres entre la Ville de Lyon/musée des Beaux-Arts et Saint-Etienne Métropole/musée d'art moderne et contemporain

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 DECEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 DECEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DE LAURENS (pouvoir à Mme DUBOT), M. VIVIEN (pouvoir à Mme PRIN), M. EKINCI (pouvoir à Mme DUBOIS BERTRAND), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), Mme CABOT (pouvoir à M. REVEL), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1332 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE DEPOT D'ŒUVRES ENTRE LA VILLE DE LYON/MUSEE DES BEAUX-ARTS ET SAINT-ETIENNE METROPOLE/MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 1 décembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Afin d'enrichir le parcours permanent de ses collections, le musée des Beaux-Arts de Lyon a sollicité le musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole pour le dépôt de trois œuvres :

MAÎTRE DE L'ALMANACH (attribué à)

Vanité, vers 1640

Huile sur toile - 50,5 x 60,5 cm (65,5 x 76,5 x 5 cm avec cadre)

n° inv. : 54.6.1

Antonin MOINE

Le sonneur d'oliphant, vers 1833

Bronze – 43.5 x 22 x 20 cm

n° inv. : 98.39.1

Antonin MOINE

La Princesse Marie en tenue de sculpteur, vers 1840

Biscuit - 34,4 x 12,4 x 11,3 cm

n° inv. : 99.18.1

L'huile sur toile de Maître l'Almanach, 1640 sera dans un premier temps présentée au sein de l'exposition *À la mort, à la vie ! Vanités d'hier et d'aujourd'hui* présentée au musée du 27 novembre 2021 au 07 mai 2022, puis regagnera les collections de peinture ancienne.

Ces dépôts permettent ainsi de présenter des œuvres complétant les collections du musée et d'élargir le discours lors des médiations.

La convention jointe au présent rapport formalise les conditions de ce dépôt d'une durée de 5 ans, qui pourra être reconduit pour la même durée.

L'ensemble des frais relatifs au conditionnement, à l'encadrement, à l'emballage, au transport, à l'assurance, au convoiement ainsi qu'au montage et à l'installation des œuvres est à la charge du musée des Beaux-Arts, pour l'aller comme pour le retour.

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention de dépôt d'œuvres établie entre la Ville de Lyon/Musée des beaux-arts et le musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET